



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 22 juin 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 4^e demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2022

Notre dossier : 312-01006

Dossier Régie : R-4209-2022 – Phase 2

Chère consœur,

Énergir transmet par la présente ses commentaires à l'égard des demandes de paiement de frais des intervenants ayant participé à la phase 2 du dossier mentionné en objet¹.

Énergir note que SÉ-AQLPA réclame 4,3 heures pour la participation de son analyste Monsieur Jean Schiettekatte à l'audience tenue le 18 mai 2023², alors que ce dernier n'y a pas participé³. Par conséquent, Énergir soumet que les frais qui y sont attachés ne devraient pas être accordés.

Quant au reste, Énergir s'en remet à la décision de la Régie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas

VL/nv

¹ C-AHQ-ARQ-0008, C-FCEI-0010, C-GRAME-0008 et C-SÉ-AQLPA-0030.

² C-SÉ-AQLPA-0030, onglet « Honoraires ».

³ A-0019, p. 129 et 130.